

## Atelier théâtre

3 ECTS

Il s'agit de développer une capacité d'écoute et d'interaction au sein d'un groupe et de prendre conscience de sa présence dans l'espace. On travaillera le jeu théâtral à travers la voix parlée, la diction, la corporalité, le mouvement ; ainsi que le développement et le partage des univers et des imaginaires de chacun-es. Ce travail aboutira à une représentation publique d'une pièce de théâtre, le travail personnel en dehors des répétitions est nécessaire.

### Formations concernées

Bachelor of arts pour l'enseignement dans le degré primaire

### Semestre

Automne  
Printemps

Ce module aura lieu les lundis soir de 18h00 à 20h30 (et certains mercredis soir et weekend). En raison de la forte orientation collective du projet, la présence à chaque atelier est indispensable.

### Horaire

Lundi 18:00 - 20:30

### Compétences travaillées

2  
6  
9  
11

### Organisation du module

BP53-63CS-a Atelier théâtre

### Responsable du module

Lesigne Carole, UER MU  
carole.lesigne@hepl.ch

### Prérequis

Pas demandé.

### Thèmes et activités-clés

théâtre, prise de parole en public, création collective, corps et voix en scène

### Modalités de travail

travail de groupe en répétition et travail personnel individuel entre les répétitions

## Niveaux de maîtrise évalués

- Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver (2)
- Mener une démarche d'analyse et d'observation sur des aspects précis de son enseignement (2)
- Repérer et analyser et solver des problèmes qui nuisent au fonctionnement du groupe classe (6)
- Choisir des démarches ou modalités de travail qui permettent aux élèves de s'impliquer (coopération) (6)
- Situer sa fonction par rapport à celle des autres acteurs et reconnaître la complémentarité des compétences de chacun (9)
- S'exprimer avec aisance, précision et efficacité et énoncer des consignes précises et compréhensibles (11)

## Évaluation formative

L'évaluation continue à caractère formatif tout au long du module portera sur les points suivants :

- l'auto-évaluation de ses capacités, de ses lacunes et de ses points forts,
- le degré d'intériorisation des savoirs et savoir-faire acquis,
- l'organisation du travail préparatoire individuel, de la participation et de l'investissement personnel,
- l'état de la progression accomplie tout au long du module,
- l'écoute des autres et intégration de sa prestation dans l'ensemble.

## Évaluation certificative (pour la session de juin 2024)

Autre

Il importe d'évaluer la progression individuelle des participante-s tout au long du processus :

engagement personnel dans la création collective,  
investissement au sein du groupe, présence aux ateliers,  
travail à fournir durant les répétitions et en dehors, présentation en public.

## Ouvrages de base

Textes théâtraux distribués durant la formation